

ANGLAIS

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

EXPLICATION DE TEXTE

Emmanuelle Delanoë-Brun, Sylvie Kleiman-Lafon, Denis Lagae-Devoldère, Sara Thornton

Format de l'épreuve :

Préparation : 1h

Temps de passage : 30 minutes dont 25 minutes d'exposé maximum (lecture comprise) et 5 minutes de questions minimum.

Coefficient : 2

Documents autorisés : aucun

Nature: l'épreuve consiste en une explication de texte. L'explication se doit d'être structurée, présentant une introduction qui le cas échéant met le texte en contexte, en fait valoir les spécificités selon l'angle qui paraît au candidat le plus pertinent, et en dégage les enjeux, avant d'introduire les divers temps qui conduiront le candidat dans son analyse. Une lecture d'une partie du texte est attendue à ce stade, avant ou après l'introduction, le candidat ayant libre choix du passage qu'il souhaite mettre ainsi en avant. L'exposé est suivi d'une conclusion, qui rappelle la progression suivie et ouvre sur des perspectives possibles (autres textes, thématiques connexes, élargissement du champ de la réflexion...)

Modalités de tirage du sujet : le candidat tire deux propositions de sujet sur chacune desquelles sont notés un genre, un pays et une période. Le candidat indique au jury la proposition qu'il choisit et reçoit immédiatement le texte correspondant (exemples : Théâtre/US/19e ; Poésie/Canada/ 20^e). Le candidat a tout loisir d'annoter, souligner, surligner le sujet qui lui est donné.

Type de sujets : Les textes proposés à l'analyse couvrent un vaste répertoire dans le champ de la fiction, du théâtre, de la poésie ou de l'essai littéraire. Les domaines géographiques couverts sont essentiellement la Grande Bretagne, l'Irlande, l'Amérique du Nord, mais aussi l'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle Zélande. Le spectre historique est large également, couvrant une vaste période allant du XVI^e au XXI^e siècle. La longueur des textes est quant à elle variable, nécessitant selon les cas des stratégies adaptées, mais surtout, en cas de textes longs, un choix pertinents des exemples qui donneront lieu aussi à des micro-lectures.

Statistiques :

115 candidats ont cette année présentée l'épreuve orale d'anglais, chiffre peu ou prou similaire à celui de l'année précédente ; candidats dont plus de la moitié (74) a obtenu une note égale ou supérieure à 10, reflétant un degré de préparation plus que satisfaisant, ce dont le jury se réjouit et

félicite les préparateurs. La légère progression de la moyenne, établie cette année à 10,78, en est un autre indice. Les prestations sont en générales de fort bonne tenue : les candidats connaissent bien le format de l'épreuve, qu'ils ont manifestement pratiquée avec profit. Ils maîtrisent le temps de passage, et dans la plupart des cas savent équilibrer les différentes étapes de leur prestation. Pour 26 candidats dont les notes ont égalé ou dépassé 15, l'oral a été l'occasion de très beaux moments d'analyse et souvent d'un dialogue stimulant autour de textes bien saisis et considérés avec finesse : le jury souhaite tout particulièrement les en remercier. À l'autre bout du spectre, on déplore malheureusement aussi des notes très basses (13 candidats ont été sanctionnés par une note inférieure ou égale à 5), mais dans une proportion on le voit moitié moindre. Au-delà de problèmes de lectures erronées, et quoique des contresens généraux sur les textes puissent se produire et conduire à une sanction par la note, c'est dans ce cas généralement le niveau de langue qui pêche, et la qualité de la communication : candidats peu audibles, voire peu compréhensibles, utilisant un anglais sans modulation tonale, trop pauvre lexicalement et fautif syntaxiquement, souvent intégralement calqué sur le français dans les cas les plus embarrassants. Reste que la nette diminution des notes inférieures à 6/20 (on en comptait 32 en 2011) signale que les recommandations des rapports précédents ont été prises en compte, ce dont le jury ne peut que se féliciter. Tout l'éventail de notes a été utilisé, de 1/20 pour un candidat, à 20/20, note attribuée à quatre candidats dont l'excellence de la prestation a tout particulièrement impressionné le jury.

Rappel des attentes concernant l'épreuve :

Pour commencer, et parce que les évidences sont toujours bonnes à rappeler, cette épreuve est une épreuve d'oral, qui se passe devant un jury, composé de deux personnes. La part de communication y est importante, de fait. Autant que de présenter une explication de texte, il importe de s'assurer que celle-ci est rendue accessible, et plaisante, au jury : lire intégralement des notes rend l'analyse morne, la prive de relief, tend à égaliser tous les points que le candidat souhaite soulever, et à faire perdre le fil de la progression suivie. L'excès de notes écrites est souvent contre-productif : le candidat ne regarde pas le jury, ne s'assure pas que celui-ci parvient à suivre son développement ; son débit se fait alors souvent trop rapide, sa voix porte mal, et son propos tend à manquer de la vigueur qui s'assure de l'attention du jury. La forme de l'exercice, tout autant que le contenu, nécessite d'être considérée, afin de pouvoir faire de l'épreuve ce qu'elle doit aussi être : un moment de discussion et d'échange autour d'un texte, le partage d'un intérêt qu'on espère commun pour le discours littéraire. Cette dimension de l'épreuve est souvent fort bien saisie par des candidats, ce que le jury apprécie tout particulièrement.

Qui dit communication dit aussi nécessairement maîtrise de la langue orale. Sur ce point, les exigences du jury sont claires : l'anglais se doit d'être suffisamment riche et varié, l'expression suffisamment déliée, le phrasé bien tenu et conscient des composantes tonales de la langue. L'erreur occasionnelle, la maladresse ponctuelle, sont tout à fait excusables au niveau où les candidats présentent l'oral, mais seulement si le fond linguistique est bien posé. Les meilleures notes d'ailleurs ne signalent pas nécessairement un parfait bilinguisme, mais plutôt la grande finesse et la clarté d'une lecture présentée dans un anglais de qualité, certes, mais surtout remarquable par sa justesse, sa perspicacité, sa progressivité. Reste qu'à l'inverse, un anglais de piètre qualité, sans aucune considération pour les caractéristiques phonologiques de la langue, est

systématiquement sanctionné dans la notation. Il n'est pas excusable, pour des candidats qui ont tous suivi une formation en langue, et compte-tenu de la facilité d'accès à toutes sortes de sources présentant un anglais oral authentique, que des candidats manient une langue infestée de français tant dans son lexique, ses structures que son phrasé, une langue finalement à la limite du compréhensible pour un non francophone. Le jury insiste donc sur la nécessité qu'il y a pour les candidats de se mettre l'anglais en bouche durant leur année de préparation, de pratiquer régulièrement des exercices de lecture à haute voix, de s'enregistrer ce faisant, de fréquenter les dictionnaires de prononciation le cas échéant, de faire des exercices de répétition à partir d'énoncés enregistrés, pour se moduler un minimum la voix sur les inflexions tonales anglaises et se mettre au fait des règles de phonologie anglaise, qui ne peuvent être ignorées.

Par ailleurs, et au risque de répéter des remarques déjà faites dans les rapports précédents, il est indispensable de maîtriser un minimum la terminologie analytique et discursive de base, qui aidera les candidats dans leurs repérages. Aucun jargon n'est indispensable, et l'éparpillement de termes techniques dans une analyse n'impressionne guère, s'ils ne s'intègrent pas dans une progression analytique ferme et précise. Le jury souhaite ici mettre en garde les candidats contre le refuge souvent trompeur du terme technique qui veut faire effet de sérieux de l'analyse mais en souligne les failles s'il est utilisé mal à propos, sans véritablement de pertinence, et sans que le candidat sache toujours quoi en faire (des « gnomic presents » erronés ont fleuri, le terme de « defamiliarization », pas toujours bien saisi, a souvent fait fonction de fourre-tout analytique, pour ne citer que deux exemples). Il convient simplement pour le candidat d'avoir à disposition un vocabulaire d'analyse suffisamment varié et bien maîtrisé, tant sur le plan de l'emploi que de la prononciation : les confusions entre « author » et « narrator » sont à éviter, « cue » pour une scène de théâtre est trop souvent confondu avec « line », on entend trop souvent « critic » pour « criticism », « ellipse » pour « ellipsis », les dérivés adjectivaux de certains noms sont parfois mal connus (autobiographical / ~~autobiographie~~, tragic / ~~trageal~~, mythological / ~~mythologie~~, technical / ~~technie~~, theoretical / ~~theorie~~, rhetorical / ~~rhetorie~~, antithetical / ~~antithetic~~, fantastic literature / ~~fantastical literature~~...), de même que certains noms (cynicism / ~~eynism~~, portrait ou portoyal / ~~portray~~, nostalgia / ~~nostalggy~~), certaines expressions sont trop systématiquement écorchées (contrary to / ~~on the contrary to~~ / ~~contrary of~~, in the first place / ~~in a first place~~ / ~~at the first place~~)...

L'épreuve de commentaire comporte un passage de lecture à haute voix, d'un court extrait choisi dans le texte. Ce moment est parfois négligé par des candidats embarrassés en début de prestation : c'est un tort, même si le jury peut comprendre l'émoi des candidats, et il faut tout particulièrement se préparer pour ce moment qui peut permettre précisément de rentrer dans l'exercice, de trouver sa voix, et de donner au jury une idée de sa compréhension du texte. Qu'il soit rappelé ici, à titre d'illustration, qu'un poème, pour être scandé, n'a pas besoin d'être haché ni soumis à un régime d'intonation caricatural, ou qu'une longue période marquant un texte habilement chantourné se doit d'être clairement repérée avant que d'en entamer la lecture, afin de mettre en valeur la compréhension de son fonctionnement et de ses détours, par exemple. Le jury invite vivement tous les futurs candidats à travailler ce moment, ce qui se fait facilement, en s'assignant une discipline de lecture régulière de courts passages de textes anglais de toute nature.

Pour ce qui concerne l'exercice même de l'analyse de texte, le jury rappellera qu'il est tout à fait disposé à entendre toutes les lectures et toutes les approches, à partir du moment où elles sont judicieuses, en accord avec le texte, et font la démonstration d'une lecture avertie qui ne cherche

pas à faire entrer le texte dans une grille préconçue, mais à en faire ressortir la singularité. Si l'analyse au fil du texte n'est en rien préjudiciable en soi, elle doit s'accompagner d'un travail de repérage des grands enjeux du texte, en introduction, et d'une synthèse solide, en conclusion, tout en évitant les répétitions et redites qui diluent l'argument. Cette année, nombre de candidats ayant fait le choix de travailler sur un texte de poésie ont opté pour ce format d'analyse, sans toujours malheureusement offrir une étude suffisamment ferme, faute de problématique claire et structurante qui puisse informer ce choix. Le commentaire composé quant à lui se doit d'être solidement architecturé, ce qui doit s'accompagner à l'oral d'un soin tout particulier apporté aux transitions, afin de faciliter pour le jury le suivi de l'analyse présentée. L'important, dans tous les cas, est d'appuyer ces approches sur une attention perspicace au texte. Une analyse même très fine de points de détail ne sauvera pas un commentaire passé à côté de la dimension comique, sardonique, ironique, d'un texte. Sans doute est-ce le contexte du concours, mais les candidats éprouvent souvent plus de difficultés avec les textes qui revendiquent une certaine légèreté de ton, une forme d'humour, que leur analyse évite soigneusement de mentionner, quand elle a même été perçue. Il faut néanmoins, même si ce n'est pas évident dans une situation de concours, parvenir à rester à l'écoute du texte, et tenter d'y venir avec une première lecture de découverte, d'imprégnation, qui permettra de considérer l'effet recherché par le texte sur son lecteur, et d'en faire un des points d'appui de son analyse. L'excès de sérieux dans la lecture, et une entreprise de traque systématique de son sens complexe, a parfois totalement éloigné l'attention des candidats des textes effectifs qu'ils avaient sous les yeux. Autre travers rencontré, pour des textes relevant de genres bien repérés, largement fréquentés en cours, celui de la lecture pré-construite, qui cherche à repérer dans le texte des thématiques, schèmes, spécificités, à faire bien cadrer le texte avec sa catégorie générique, son école, sa période. Encore une fois, l'analyse est celle d'un texte particulier, dont il convient de faire bien émerger les spécificités, le fonctionnement, l'inattendu éventuel. Comme le jury l'avait déjà constaté dans le rapport de l'année précédente, c'est parfois sur les textes les plus apparemment déroutants que les candidats ont pu donner le mieux la mesure de leur intelligence de lecture, textes qui précisément sollicitaient une véritable lecture, même embarrassée, chez des candidats qui, du coup, ont dû analyser leur embarras, avancer par hypothèses tâtonnantes dans l'explication, en montrant un souci très précis de sa structure comme de son détail, en interrogeant leur propre lecture.

Un dernier mot enfin pour mentionner les questions qui suivent l'analyse. Le jury rappelle ici que leur propos est d'aider le candidat à améliorer sa performance, et que cet entretien doit être abordé avec écoute et confiance. Les questions posées peuvent avoir pour but d'éclaircir un point obscur de l'analyse, ou bien de revenir sur une partie du texte dont l'explication a montré qu'elle n'était pas nécessairement bien comprise, et de permettre au candidat de corriger une erreur ponctuelle. Elles peuvent aussi porter sur le ton, le registre, afin d'aider le candidat à affiner son propos, voire à le reprendre, dans les cas par exemple où une dimension humoristique du texte n'aurait pas été perçue. Il ne s'agit pas alors systématiquement pour le candidat de réaffirmer tout ce qu'il a dit, ni de se contredire systématiquement non plus, mais d'entrer dans un dialogue avec le jury pour soit expliquer comment le candidat a construit son point de vue sur l'élément soulevé, ou comment il peut le modifier, au vu d'une clarification qu'apportera l'entretien. Cette partie de l'épreuve, quand elle est abordée sans appréhension – tout en sachant bien la délicatesse de l'exercice en situation de concours – peut être très bénéfique au candidat. Elle n'est d'ailleurs jamais préjudiciable, mais pour des candidats trop réticents, ne permet pas de faire évoluer la notation obtenue à l'issue de la présentation.

Comme chaque année, le jury souhaite avoir un mot particulier pour les candidats, nombreux, qui ont su profiter de cette circonstance et de cet exercice difficiles pour faire la démonstration de leur finesse, de leur intérêt pour les choses de la culture et de la pensée, de leur volonté de faire de la connaissance et de l'expérience littéraire l'occasion d'un échange fructueux, et souvent heureux. Transformer l'exercice apparemment très formel et cadré de l'explication orale de texte en situation de concours en un moment d'appréciation littéraire et d'échange intellectuel est une gageure, et la marque d'un esprit à la fois fin, ferme et ouvert. Le jury souhaite ici exprimer combien il a apprécié, voire admiré sincèrement des prestations qui les ont particulièrement impressionnés, et en remercier très chaleureusement les candidats.

Remarque subsidiaire concernant la présence du public durant l'épreuve d'oral :

L'épreuve d'oral est une épreuve publique, sauf volonté contraire du candidat. Reste que la présence du public n'est tolérable, tant pour le candidat que pour le jury, que pour autant qu'il ne se manifeste d'aucune manière et permet au candidat d'effectuer sa présentation dans les meilleures conditions. Force a été de constater, durant cette session du concours, que cette évidence n'est malheureusement pas comprise par tous. Le jury a eu la très désagréable tâche de devoir, à quelques reprises, rappeler le public à l'ordre pour des manifestations ou comportements inacceptables (chuchotements, rires, bruits de sacs, sonneries de téléphone). Si de tels comportements étaient amenés à se reproduire, le jury se réservera le droit de ne pas autoriser la présence du public durant les oraux. Il est en effet inadmissible que des membres du public, dont on peut imaginer que certains espèrent se retrouver devant le jury l'an prochain, fassent montre d'un tel irrespect et d'un tel mépris pour les candidats.

Listes des auteurs proposés :

Peter Ackroyd, Kingsley Amis, Matthew Arnold, W. H. Auden, J. G. Ballard, John Barth, Aphra Behn, Ann Bradstreet, Emily Brontë, Charlotte Brontë, A. S. Byatt, Truman Capote, Raymond Carver, Willa Cather, Raymond Chandler, J. M. Coetzee, William Congreve, Leonard Cohen, Stephen Crane, e. e. cummings, Walter de la Mare, H. D., Charles Dickens, Joan Didion, George Eliot, Scott Fitzgerald, Richard Ford, E. M. Forster, Robert Frost, Elizabeth Gaskell, John Gay, Allen Ginsberg, Oliver Goldsmith, Dashiell Hammett, Nathaniel Hawthorne, Seamus Heaney, George Herbert, A. E. Houseman, Langston Hughes, Henry James, Ben Jonson, James Joyce, Donald Justice, John Keats, Charles Kingsley, Jerzy Kosinski, Philip Larkin, Robert Lowell, Louis MacNeice, Carson McCullers, David Mamet, Andrew Marvell, Arthur Miller, Toni Morrison, Alice Munro, Vladimir Nabokov, Sylvia Plath, Thomas Pynchon, Sir Walter Raleigh, Adrienne Rich, Theodore Roethke, J. D. Salinger, Saki, Shakespeare, G. B. Shaw, Dylan Thomas, Alfred Tennyson, George Saunders, G. B. Shaw, P. B. Shelley, Alan Sillitoe, Zadie Smith, Tobias Smollett, Stephen Spender, John Steinbeck, Lawrence Sterne, R. L. Stevenson, Bram Stoker, Graham Swift, W. M. Thackeray, Mark Twain, Nathanael West, Edith Wharton, Colson Whitehead, Oscar Wilde, Virginia Woolf, P. G. Wodehouse, William Wordsworth, W. B. Yeats